



ENQUÊTE

À PLOUGOULM

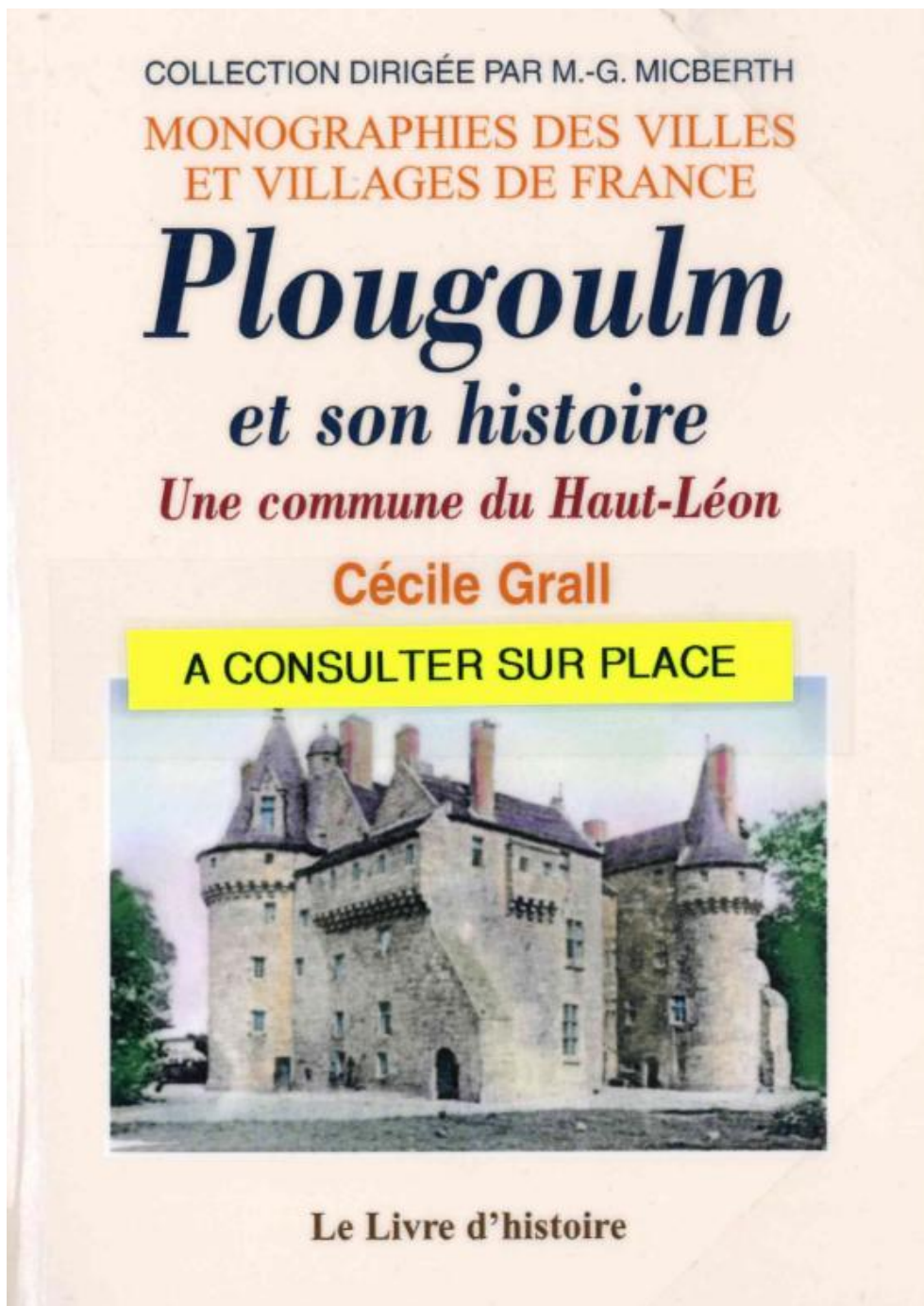


MYSTÈRE
à
PRAT COULM

Pour aider les enquêteurs les plus curieux, nous mettons à disposition plusieurs pages du tome *Plougoulm et son histoire* de Cécile Grall sur le site internet. Vous pouvez également trouver cette exemplaire à la médiathèque.

Certaines contiennent peut-être des détails, des noms, des dates ou des éléments historiques pouvant vous aider à résoudre le mystère de Prat Coulm...

À vous d'observer, de faire les liens... et peut-être de découvrir ce que le fantôme cherchait à nous révéler.



PRÉFACE

“Aux yeux du souvenir que le monde est petit”
Ch. Baudelaire

Collectivités humaines ayant préexisté à toute tentative d'organisation administrative, toutes les communes ont leur histoire et leurs histoires. Peu d'entre elles ont leur historien.

En 1891 l'abbé J. Tanguy, recteur de Plougoulm, publiait un petit ouvrage intitulé : "Aperçu Historique sur la Paroisse de Plougoulm de 1448 à 1890" dans lequel il narrait les principaux événements survenus dans notre commune, en les situant dans leur contexte historique. Quelques années plus tard, en 1896, paraissait une deuxième édition plus documentée, plus élaborée, reprenant l'histoire de Plougoulm de 1448 à 1803. Ces ouvrages sont actuellement pratiquement introuvables. Seuls quelques privilégiés conservent jalousement ces précieux témoignages de l'histoire communale.

Voici quelques années, Cécile Grall nous faisait part de son projet de se consacrer à la rédaction d'une nouvelle histoire de Plougoulm. Nous avons aussitôt applaudi à cette initiative, et nous l'avons vivement encouragée. Nous n'avions pas imaginé l'immense somme de travail que pouvait demander une telle entreprise : travail de recherche, de documentation, d'iconographie, de rédaction, de correction... Plusieurs années de labeur ont été nécessaires à l'auteur pour réaliser cet ouvrage qui paraît aujourd'hui et qui nous fait revivre la longue et passionnante évolution d'une commune bretonne.

Il pouvait paraître une gageure que de vouloir consacrer un ouvrage exclusivement à l'histoire d'une petite commune de moins de 2 000 habitants. Y avait-il réellement matière à une telle entreprise ? L'œuvre de Cécile Grall répond, de manière éloquente, à cette question.

Tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire trouveront, dans ce livre, de nombreux pôles d'intérêt : intérêt documentaire, intérêt anecdotique, intérêt purement historique.

longtemps avant l'utilisation rationnelle du goémon et des siècles encore avant l'expansion du tourisme.

LES DUCS DE BRETAGNE

Dès le X^e siècle, la Bretagne est gouvernée, non plus par des rois, mais par des ducs ; le duché de Bretagne est d'ailleurs souvent combattu et convoité par le roi de France. Pendant cette période, la Bretagne est heureuse, sous le gouvernement des ducs, d'une réelle simplicité souvent pleine de bonhomie et d'une sagesse attentive aux besoins du pays. La Bretagne fait alors figure de nation : c'est la plus belle époque de son histoire.

En ce haut Moyen Age s'installe peu à peu en Bretagne le système féodal. Le principe féodal d'hommage et de dépendance était pourtant contraire à la démangeaison celte d'anarchie et d'indépendance. Mais la Bretagne ne pouvait rester en dehors d'institutions qui s'instauraient dans cette société européenne dont le grand élément d'unité était la foi chrétienne et où l'on reconnaissait au pape un rôle d'arbitre suprême. La seigneurie bretonne, reconnue au même rang que toute autre seigneurie médiévale, participa largement à la construction des institutions féodales.

Le duc était le suzerain de la Bretagne ; les comtes étaient ses vassaux. Chaque région était sous la domination d'un comte. Le premier comte de Léon fut Even-le-Grand qui délivra ce pays des Normands en 937 et fixa sa cour à Lesneven (Lez-an-Even : la cour d'Even), ville qui devint la capitale du Léon.

Plusieurs dynasties de ducs ont gouverné la Bretagne : les Geoffroi, les Alain, les Conan, les Jean..., la duchesse Constance et son fils Arthur.

Arthur I^{er}, duc de Bretagne (1186-1203)

Parmi tous les ducs de Bretagne, un nom doit être retenu, car il concerne particulièrement Plougoum : c'est Arthur I^{er} de Bretagne. Richard Cœur-de-Lion ne laissait pas de descendant. Son neveu, Arthur de Bretagne, alors âgé de douze ans, appuyé par Philippe-Auguste, revendiqua la couronne d'Angleterre contre son oncle Jean-sans-Terre. Mais le sort des armes lui fut défavorable. Fait prisonnier à Mirebeau, au cours d'une campagne en Poitou, Arthur fut livré à son oncle. Il n'avait aucune pitié à en attendre et fut transféré du château de Falaise à la tour de Rouen. Après trois jours de beuverie, Jean-sans-Terre fit poignarder son neveu, la nuit du 3 avril 1203. Le corps, jeté

dans la Seine, fut retrouvé par des pêcheurs. Le lendemain, il fut enseveli dans un prieuré de la région parisienne, prieuré au nom prédestiné : "Notre-Dame du Pré".

Nous verrons plus loin comment l'âme de ce duc Arthur, sous forme de colombe, voltigeant au-dessus d'un autre pré en Ploecolm, sera à l'origine de la chapelle de Prat-Coulm.

A cette époque, Ploecolm n'est pas encore une commune : c'est une paroisse seulement, du V^e siècle à la Révolution. C'est au XII^e siècle que Ploécolm devient Ploécoulm. On trouve Ploé-Coulm en 1330. D'autres actes indiquent Plebs Colombani, en 1369 puis en 1467.

Du XIII^e siècle, un fait pourrait être relevé : 1214, première victoire nationale de la France ; à cette bataille de Bouvines, chère à nos mémoires d'écoliers, un Breton (C. de Mesmeur) fut enseveli dans le drapeau de Philippe-Auguste.

A partir du Moyen Age, nous ferons de larges emprunts à une œuvre de base : "Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm, de 1448 à 1803", par l'abbé J. Tanguy, prêtre érudit qui fut recteur à Plougoulm. Ce livre, malheureusement épuisé, retrace plus de trois siècles de vie, donc une tranche importante d'histoire locale. Cet ouvrage magistral est, dit Noël Spéranze, "le monument où devront puiser tous ceux qui voudront écrire sur ce coin de terre bretonne."

II - Ploecolm aux XIV^e et XV^e siècles

UN PEU D'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE

De cette époque, on a découvert à Plougoulm des vestiges d'habitats. Le principal site est celui de Pont-Plaincoët. Des tessons d'amphores qu'on y a trouvés remontent peut-être au III^e ou au IV^e siècle. Les poteries sériatiques ou onctueuses dont on a trouvé des fragments en terre auraient été fabriquées entre le X^e et le XV^e siècle. De grandes jarres et des débris de chaudrons, découverts également, sont du XIV^e siècle (1383).

A Pont-Plaincoët, un champ s'appelle "Coz Castel". A Ramblouc'h également, un champ porte ce nom. On peut supposer qu'ils sont l'emplacement de "vieux châteaux" disparus. En effet, nous avons vu que, en vieux breton (avant le XI^e siècle), l'adjectif était placé avant le nom ; nous dirions aujourd'hui : Castel Goz. A Pont-Plaincoët comme à Ramblouc'h, les manoirs dont nous allons bientôt voir l'édification, ont été probablement construits sur les ruines de châteaux plus

et de leur histoire, ce document a un intérêt particulier. Il montre que la danse après vêpres, dans le placis verdoyant qui environne la chapelle, était un des éléments indispensables de la fête, que le seigneur de Léon tenait à ouvrir lui-même cette danse ! et il est piquant de voir ce seigneur, qui est un prêtre, invoquer la protection du roi pour n'être point troublé dans l'exercice de ce droit !"

On s'imagine la joie du sieur de Pontantoul et celle du peuple "ploegolmois" à la réception de cette charte ! Et autour de la chapelle Sainte-Anne, dans le "pré fenier" (pré à foin), la danse put continuer encore 220 ans, jusqu'à la Révolution.

Mais, outre le jour du pardon, les gens aimaient se recueillir dans cette chapelle silencieuse. Certains demandaient d'y être inhumés, selon une vieille coutume. En 1666, Hervé Le Mic et Catherine Cueff, veuve de Henri Postec, se font inhumer dans le chœur de la chapelle. Renée Grall, veuve de Jean Porzier, est également enterrée à Sainte-Anne. Il serait trop long de citer tous ceux : prêtres et laïques qui ont sollicité la faveur d'aller dormir leur dernier sommeil à l'ombre du sanctuaire de celle que les Bretons ont toujours vénérée comme leur patronne.

La chapelle de Prat-Coulm

De toutes ces chapelles surgies de terre au Moyen Age, la plus vénérable, la plus tenace est celle de Notre-Dame de Prat-Coulm, dont l'origine remonte très loin.

Prat-Kouloum



De temps immémorial, au creux du vallon, coule une source dans une prairie verdoyante. Elle était désignée du nom de saint Patron : Koulm. Avant même l'érection de la chapelle, le pré existait, sous le nom de Prat-Kouloum : le pré de Colombar. Vers 1448, il y avait là, au moins, une métairie appartenant à la fille mineure d'Hervé Urgoez, principale baillée de Coustance de Kerourfil, comme cela apparaît dans l'enquête effectuée à cette époque sur l'ordre du duc de Bretagne.

Au manoir de Dourduff vivait la famille de Derval. Dans ce manoir, on évoquait souvent la mémoire d'une mort tragique : celle du jeune duc Arthur de Bretagne. Nous avons vu dans quelles circonstances il fut assassiné par son oncle. Tous les historiens, d'ailleurs, ont relaté ce crime perpétré contre un adolescent.

Or, en 1203, l'année même du meurtre, Guillaume de Derval assistait, à Vannes, à l'assemblée des prélats et des barons. Le but était d'examiner les questions relatives au gouvernement du duché de Bretagne après la mort du "dauphin". Sans doute, le souvenir de ce drame était-il de nature à émouvoir les Bretons fidèles, et cela longtemps encore !

Les années passaient. Or, depuis ce tragique événement, on voyait souvent une colombe voltiger à Ploecolm, au-dessus d'une prairie, non loin du manoir de Dourduff. N'était-ce pas l'âme d'Arthur de Bretagne qui venait demander des prières ?

Evel eur goulmig venn...

Notre-Dame du Pré... Itron Varia ar Prat... Sant Koulm... Que d'associations d'idées !

En effet, la tradition populaire a idéalisé le mot Koulm qui signifie Colombe dans tous les dialectes bretons.

Pour apaiser l'âme d'Arthur de Bretagne, autant que par dévotion mariale, les seigneurs du Dourduff font édifier une chapelle. Celle-ci aurait été bâtie en 1496, par Yvon ar Coat, seigneur du Dourduff, dont le père, Johan ar C'hoat, figure dans la revue des nobles de 1488, à la fois sous ce nom et celui de Jehan Dourduff, pour son métayer exempt, de Bourret en Ploecolm.

La chapelle fut bientôt très fréquentée ; le seigneur du Dourduff, sieur de Derval, fondateur et prééminencier, en était le présentateur du gouverneur. Son manoir proche était déjà couronné d'un bois magnifique. Dans le vallon, avant l'érection de la chapelle, peut-on admettre qu'une véritable colombe ait bien pu venir quelque jour d'un pigeonier voisin ? Une autre a-t-elle survolé le campanile de la chapelle ? S'y est-elle posée, sous les yeux d'un seigneur ou d'une dame de Derval ? Il n'y a rien là contre, car il y a eu de nombreux manoirs à trois cheminées avec colombiers à Plougoulm. ... Et la blanche colombe planait au-dessus du campanile ; mais elle n'était visible qu'à minuit, pendant la nuit du pardon, où la chapelle restait ouverte aux pèlerins, et pour ceux seulement qui se trouvaient en état de grâce spéciale... Pendant longtemps, une colombe était suspendue à l'intérieur de la chapelle. Elle figurait l'Esprit-Saint, pensez-vous ? Non, elle rappelait l'âme d'Arthur de Bretagne, demandant des prières dans ce vallon.

en armes. De plus, il devait être accompagné, à ses frais, de trois hommes, à savoir : un archer (le fantassin de l'époque), un coustillier (autre genre de fantassin, armé celui-ci d'une épée courte et large appelée coutille) ; enfin : un page, jeune garçon qui servait le seigneur et apprenait le métier des armes (ar floc'h bihan).

Maurice, seigneur de Pontplaincoët, était qualifié de "Monsieur" titre qui ne s'accordait alors qu'aux gentilshommes d'un rang considérable parmi les nobles de Plougoum et de Saint-Pierre-du-Minihy, aux réformations de 1443 et de 1448. La famille est depuis longtemps fondue dans celles Du Dresnay et de Châteaufur.

La généalogie de cette maison semble n'avoir jamais été dressée. Mais on sait qu'Olivier, père de Maurice, était représenté à la montre de 1503 par Jean, son fils, qui comparait en homme d'armes et reçoit l'injonction de se munir d'un meilleur équipement ! On trouve aussi Jehan de Pontplaincoët, maître et capitaine, en 1486, du navire de guerre "Le Bœuf", dans l'escadre du duc François II.

La branche aînée s'est fondue, au début du XVI^e siècle, non dans Du Dresnay, mais dans Gélén ou Geslin, car on trouve aux Archives Départementales de Quimper (Fonds des Carmes de Léon), le testament daté de 1535, par lequel dame Marguerite de Pontplaincoët, "dame du dit lieu", compagne épouse de messire Maurice Gélén, chevalier, ordonne que son corps soit enterré dans la chapelle Saint-Jean lui appartenant, en l'église du couvent des Carmes et lègue une rente de quatre livres monnaie aux religieux pour célébrer chaque semaine une messe de requiem à son intention.

Le manoir de Pontplaincoët passa plus tard, par héritage ou acquêt, à la maison de Quélen. Messire Olivier de Quélen, seigneur Du Dresnay, Kerlan, Châteaufur etc. le possédait en 1608. Sa petite-fille Françoise-Yvonne apporta dans la famille de Montigny tous les grands biens de la branche des Quélen qui se terminait en elle.

Histoire du manoir de Pontplaincoët

Vraisemblablement, ce manoir remonte lui aussi à une époque très ancienne, puisqu'il existait avant le XV^e siècle. Situé sur la grand'route de Morlaix à Plouescat, par Saint-Pol-de-Léon, il occupait une position stratégique importante, dominant la vallée de l'Horn d'où pouvaient venir les envahisseurs : pirates normands ou anglais. Aussi le seigneur de Pontplaincoët était-il sacré chevalier, conformément aux usages féodaux.

Dans le tome I^{er} de ses "Antiquités du Finistère", le chevalier de Fréminville mentionne (page 63) : "... le manoir de Pontplaincoët, à un quart de lieue de la ville de Saint-Pol, sur le haut d'une colline, près du

chemin de Plouescat et qui existait dès le XV^e siècle. Son mur d'enceinte est crénelé et muni de contreforts, ce qui lui donne un aspect de forteresse. Jadis, un pavillon à trois étages surmontait le portail ; on y accédait par une tourelle encore visible, avec sa porte gothique et sa meurtrière, à l'angle sud-ouest de la cour."



Manoir de Pontplaincoët

En 1736, le sieur du manoir Yves-Joseph, marquis de Montigny, rend aveu à l'évêque de Léon, pour l'ensemble de Pontplaincoët : maisons, cour, pavillon à trois étages, portail, grandes murailles fermant la cour à l'orient et au nord, courtil à fil, buanderie, aire à battre, pièces de terre, colombier ou fuye en forme de tour ronde, bois de haute fûtaie, chapelle de Saint-Yves, près du pont de même nom, sur la route de Plouescat.

Ce très ancien colombier se dressait dans le champ dit : "Parc-ar-C'hoat-Dré" ; il était rempli de pigeons. Le bois s'étendait vers l'est. Le courtil à fil laisse entendre qu'on y filait le lin et tissait la toile. Quant au pont, qui nécessitera bien des réparations, étant donné la non-consistance du bois, il est associé au nom de la famille originaire du manoir. Dans l'ensemble, le manoir et ses dépendances ont dû être imposants quatre siècles durant.

**La légende de ce manoir
ou : la Gwerz de la dame de Pontplaincoët**

De ce fait historique est née une légende. Mais il ne faut pas confondre conte et légende ! Un conte est une histoire inventée de toute pièce, une pure fiction. Quant à la légende, la règle de critique est inflexible : dans toute légende, il y a des parcelles de vérité historique, mais aucune analyse ne peut les discerner. La légende est, comme on l'a dit "un

D'autres ont un rapport avec la toponymie : Créac'h (hauteur), Menez (mont), Le Guern (aulnaie ou marécage), Palud (terrain herbeux, parfois recouvert par la mer à marée haute), Rohel (rocher), Laot (la grève), Larvor, Kerbrat (dupré).

Les noms suivants indiquent le pays d'origine : Tréguer, Querné, Le Gall (France), Saos ou Le Saux (Angleterre), Spagnol, Picart, Guillerm et Séité (Allemagne), etc. Merdy désignait au Moyen Age l'intendant chargé de la gestion des biens du seigneur. Plus tard, ce mot a servi pour indiquer la maison de cet intendant.

b) Lien de parenté

Des noms commençant par AB (mab) désignaient "le fils de" : Abalain, Abomnès, Abgrall, Abjean, Abautret, Abhervé, etc. Ces noms correspondent aux Johnson (fils de Jean), Andersen (fils d'André) etc. D'autres noms rappellent la famille : Le Deunf (gendre), Le Ny (neveu), Ieontr (oncle), Lintanv (le veuf).

Certains noms : Le Bihan et Le Bras ont la même origine, leur but ayant été de différencier le père et le fils, ou l'inverse. Mais ces noms ont pu également avoir un rapport avec la taille des personnes.

c) Prénoms devenus des noms de famille

Alain, Bernard, Jacques, Hervé, Charles, Tanguy, etc.

d) Certains noms rappellent la noblesse

Keruzoret, Montfort (Mont fortifié), Bescond (vicomte), Floc'h (page), Troadec : celui qui tenait le pied du seigneur assis... et tous les noms en "marc'h" : Guivarc'h, Guyomarc'h... : titre donné, au temps de la Chevalerie, à un roturier méritant de posséder un cheval...

e) Profession ou état

Boulc'h et le Fourn rappellent le boulanger, Quéméneur (tailleur), Quéguiner (cuisinier), Quéré (cordonnier), Quiviger (tanneur), Guyader (tisserand), Le Goff (forgeron), Calvez (menuisier), Mével (valet), etc.

Quelques noms rappellent l'état religieux : Manac'h, Bellec, Person, ou même Lescop et Le Pape, sans doute parce que tel ancêtre avait la prestance d'un Pontife...

f) Mystères

Les "Mystères" ou théâtre religieux étaient représentés sous les porches des cathédrales. Nombre d'acteurs jouaient le rôle de tel personnage biblique et conservaient ce nom : sobriquet devenu patro-

nyme. Il est frappant de constater que ces noms bibliques se retrouvent surtout dans les environs des villes épiscopales ; des ancêtres de Plougoulmois ont sans doute interprété ces rôles à la cathédrale de Saint-Pol, témoins ces noms actuels qui rappellent l'Ancien Testament : Jacob, Daniel, Abraham, Salaün (Salomon)... ou le Nouveau : Nédélec, Marc, Mathieu (et ses dérivés : Mahé, Mazé...).

g) On pourrait y ajouter certains noms d'animaux

Philip (moineau), Le Louarn (renard), Saout (vaches). Autrefois, la vache était monnaie d'échange, d'où le nom de solde, Saout, Buors : de buoc'h (vache) et liors (enclos). Congar : de Kon, pluriel ancien de chien. Tanguy : de Tan ki (chien de feu, animal par excellence de combat, totem des Celtes) etc.

h) Sobriquets

Ce sont les plus nombreux.

Certains de ceux-ci sont purement descriptifs et évoquent des particularités physiques ou morales ; quelques-uns sont flatteurs, d'autres par contre sont péjoratifs et marqués par la malignité publique. Parmi les qualités, bonnes ou mauvaises, on relève : Cren, Le Berre, Le Hir, Corre (nain), Le Fur (sage), Caër (beau), Moal (chauve), Cousquer (dormeur), Le Gac (bègue), Le Meur (grand, important), Creff (fort), Le Duff (noir), Le Ru (rouge), Cam (boîteux), Paugam (pied bot), Pennec (têtu), Jézéquel (généreux au combat), etc.

On trouve des noms relatifs aux parties du corps, qui devaient être remarquables : Pennec, Lagadec, Blevec, Fricc, Scouarnec, Corvec, Queinnec, Meudec, Yvinec, Garrec, Bozellec, Muzellec, etc.

D'autres se rapportent aux âges de la vie : Yaouank (le jeune), Coz (l'ancien), Néna (an Héna), Hénaff (l'aîné).

Le Roy et Roué, également des sobriquets, ont une origine assez curieuse qui mérite d'être signalée. Le Moyen Age fut l'époque de grands pèlerinages : le mont Saint-Michel, Chartres, Rocamadour, St-Jacques-de-Compostelle, Rome, la Terre-Sainte. Ces pèlerinages étaient longs et les routes peu sûres ; les pèlerins se groupaient donc en certains points de départ bien définis et cheminaient ensemble. Et il existait une tradition qui voulait que, dans chaque groupe, le premier à apercevoir le but du pèlerinage était surnommé Le Roy - Roué. Il conservait ce surnom sa vie durant et, dans certains cas, le transmettait à sa descendance, dont il est devenu finalement le nom de famille.

Voici, par ordre alphabétique, la signification d'autres noms de famille portés à Plougoulm et dans les environs :

Abat, L' : abbé - Abiven : fils d'Iven - Algouarch : le chanvre (de même

Argouach) - Armel : armoire - Ascoet : écureuil, ou écu - Auffret : écouleur - Autret : autorisé ou licencié - Le Bail : baquet - Barazer : tonnelier - Le Bars : barde - Bécarn : grimace - Berrou : broches. Bervas : bouillant - Beuzen : buis - Beyer : fossoyeur - Beyou : tombes. Biannic : tout petit - Bléas : de bleiz, loup - Bloas : année - Bodénès : rassemblement - Boderiou : potiers - Bodilis : buisson de l'église. Bos-senec : pestiféré - Le Bot : bosquet - Botrel : enfantin - Bourhis : bourgeois - Boutouiller : patouilleur - Branellec : béquillard - Le Bris : bigarré - Brouder : aiguillonneur - Burel : bourre.

Cadiou : combattant - Cadoret : intronisé - Cail : quartz - Calvez : menuisier - Le Cann : bataille - Carantec : très beau - Cariou : chéris Caro ou Caroff : cerf - Castel : château - Cléder : clarté - Cloarec : clerc Coadic : petit bois - Coajou : des bois - Combot : compartiment. Cornec : cornu - Le Corre : nain - Cosmao : vieux serviteurs - Cosquer : vieille ville - Cozanet : doyen - Créachcadet : haut bois - Cueff : coiffe. Crom : goûté.

Daniélou : humain - Derrien : gazon - Didou : plaisir - Direr ou Dirou : acier - Drean : épine, crémaillère - Le Drogo : douleurs - Éléouet : saule - Éliez : Elie - Enez : île - Erry : Henri.

Falc'hun : faucon - Favé : hêtre - Fichez : parure - Fily : bailli ou devin. Folgoas : mari étrange - Furic : furet.

Gloaguen : ambre blanc - Goasdoué : serviteur de Dieu - Gouriou : cloque, abcès - Grall : sacré (le saint graal) - Le Grill : grillon - Guéguen : cuisine - Le Guével : jumeau - Guilcher : loucheur - Guillerm : Guillaume - Guillou : le loup - Guiriec : véridique.

Hélar : orme - Hily : saumure - Hirrien : prunelle.

Jaffrès : Geoffroy - Jaouen : séducteur - Jolivet : joue colorée.

Keramoal : maison du chauve - Kergoat : maison du bois - Kériveren : en ruines - Kermarrec : chevalier - Kerouanton : ferme d'Antoine - Keroulas : fêtard - Kerrien : cordonnier - Kervennic : la maison blanche. Lanuzel : haut ajonc - Laouenan : roitelet - Lemenvén : pierre blanche. Le Moigne : manchot - Lhostis : aubergiste - Lidou : rites - Loac : lourdaud - Malgorn : escargot - Le Maout : mouton - Marc'hadour : marchand - Marchaland : tussilage - Le Marrec : cavalier - Merdy : maison du maire, ou grande maison - Merien : fourmi - Merzer : martyr - Mesmeur : grande campagne - Le Mest : maître - Milin : moulin - Moisan : Moïse - Mons : boudeur ou estropié - Morvan : homme de mer - Moullec : pluvier.

Penndu : tête noire, mésange - Pennors : tête des roseaux - Péron : pierre - Pinvidic : riche - Pouliquen : mare des lutins - Prigent : patricien Quéau : grotte, cave.

vaient à l'usage domestique ou étaient vendus (foires, halles). Une partie était donnée à l'Église ; ces offrandes en nature étaient mises en vente au profit de la paroisse chaque dimanche (porcs, poules, beurre, veaux parfois).

On parle très peu de la chèvre, de l'âne ou du bœuf, même à cette époque : ces bêtes du pauvre devaient être rares dans la région, ce qui révèle une certaine aisance générale. Mais on élevait la vache de race bretonne : la pie-noire, bonne laitière, et le cheval de trait, tirant aussi la carriole à l'occasion.

Pour le chauffage, on utilisait alors l'ajonc, les tiges d'artichaut et de chou-fleur et même le charbon importé d'Angleterre (Cardiff). L'alimentation comportait les productions de la culture et de l'élevage, mais peu de viande en semaine, sinon le porc. Ajoutons y l'eau-de-vie de Cornouaille ou de Gascogne, les vins d'Espagne et même un peu le thé des Indes. En somme, une nourriture frugale, sans être misérable comme dans d'autres régions.

4. Où il est question de goémon

Si le paysan léonard veut de bonnes récoltes, de lin ou de légumes, il doit fertiliser ses terres. L'engrais naturel fourni par l'élevage est insuffisant ; il faut le compléter par l'engrais maritime à sa portée : le goémon. Mais la cueillette de ce produit maritime a été, dès le XVII^e siècle, soumise à une stricte réglementation.

En 1681, l'autorité royale s'était préoccupée de régler sur les côtes la récolte du goémon. Après Louis XIV, à son tour Louis XV intervint par la déclaration du 30 mai 1731 qui, dans la question, mettait des bornes à la liberté des riverains. Diverses observations l'amènèrent à amender son ordonnance et, le 30 octobre 1772, paraissait une nouvelle réglementation de cette cueillette. Aux termes de ce règlement :

"1^o — Tous les riverains pourront librement, chacun dans l'étendue de sa paroisse, cueillir le varech ou goémon, pour l'engrais de leurs terres, aux mois de janvier, février et mars.

"2^o — Pourront, à l'avenir, ces dites herbes être arrachées à la main ou avec des instruments.

"3^o — Entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre, tous les riverains qui voudront fabriquer de la soude auront la liberté de cueillir le goémon.

"4^o — Les varechs d'échouage pourront être ramassés en tout temps."

Deux autres articles concernaient les fabricants de soude.

Le 23 mars 1774, le siège royal de l'Amirauté de Léon, établi à Brest,